

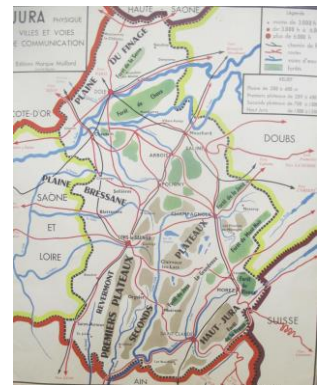
Le musée scolaire de Froideville ¹



Le musée scolaire communal a été initié par Alain Pernot, maire délégué du village. Il revient ici sur la genèse de ce projet.



Quand j'ai été élu maire de la commune, en 2014, l'école, qui avait fermé vers 1974, était restée un peu dans son jus, avec beaucoup de mobilier et d'effets personnels des élèves. Comme on est une toute petite commune rurale avec peu de patrimoine architectural ou autre, l'idée c'était de le préserver. C'était un projet un peu fédérateur, dans la mesure où de nombreux habitants de Froideville ont usé leurs fonds de culotte sur les bancs de l'école, et c'est un sujet qui interpelle et intéresse beaucoup les gens qui gardent un très très bon souvenir de cette période-là, de la 'communale'. C'était intéressant de mettre en valeur ce petit patrimoine.



Concrètement, on a récupéré tout le matériel qui existait déjà, on a rénové la salle en lui gardant un peu le cachet qu'elle avait à l'époque. Depuis qu'on a fusionné avec la commune voisine de Vincent, ça nous a libéré un peu d'espace. On a remis en place le mobilier et fait de nouvelles acquisitions. Comme je fait beaucoup les puces (marchés) en période estivale, ça m'a permis de commencer à compléter le matériel.

L'idée c'est de faire revivre ce patrimoine, peut-être pas le lieu parce que c'est difficile d'en faire un musée permanent. On pense plutôt à faire des opérations ponctuelles pour les journées du patrimoine par exemple, ou des petites opérations avec la 'ComCom'. On est en discussion sur le sujet. Et puis, l'idée, c'est aussi de prêter du matériel à des commerçants ou à des institutions à l'occasion de manifestations que les uns et les autres pourraient organiser. Ça permettrait de faire revivre ce petit patrimoine, de le partager, de le diffuser, de le mettre à disposition...



Alain Pernot
Vincent/Froideville
Décembre 2016

¹ Entretien réalisé par Claudel Guyennot (Association BRES). Texte rédigé d'après les propos de M. Pernot et retravaillé par le comité de lecture de la CCBR.